



Confirmation de demande de prise de RDV

21 janvier 2019 à 10:31

À : Audrey Dufeu Schubert <Audrey.DufeuSchubert@assemblee-nationale.fr>

Madame la Députée,

Mes camarades nazairiens et moi-même vous remercions de nous avoir reçu à votre permanence de Saint-Nazaire le 18 janvier 2019.

Comme vous l'avez précisé, vos marges de manœuvre sont étroitement liées au projet porté par Emmanuel Macron et que cette feuille de route définie par ses soins en marge de toute influence potentielle, ne déviara pas durant son quinquennat.

Ainsi nous restons inquiets quant à l'avenir de notre industrie. En particulier celui des actifs conférant une indépendance stratégique à la France en matière énergétique, alimentaire et nucléaire entre-autre. Nous n'oublions pas les négociations en cours avec FINCANTIERI, qui est en passe de devenir actionnaire majoritaire de STX mais redoutons que la France ne puisse s'opposer à la lois des marchés et notamment au sein de l'UE.

Hormis le fait que vous nous ayez précisé que l'Etat n'avait pas vocation à soutenir et rester au capital des entreprises, nous aurions souhaité plus de détail sur les choix poursuivis par le Président au sujet de l'ouverture à la concurrence des ouvrages rentables. Par exemple, les barrages EDF qui dégagent entre 1,2 et 1,5 Mds d'euros chaque année puisque comme pour tous les services publics, les contribuables en assurent le financement, ce qui nous surprend quelque peu. Il en va de même pour nos autoroutes, la FDJ ou l'impact de la concurrence sur la SNCF.

Dans le cas d'Alstom selon vous, M. Macron a fait le choix de ne rien divulguer lors de son audition de mars 2015 dans le cadre de la reprise de sa branche énergie par General Electric puisque les enjeux étaient considérables et qu'il a dû user de son immunité pour y parvenir.

Par conséquent, vous adhérez pleinement aux choix du président bien entendu et nous le comprenons, et vous avez souligné que ceux-ci ne peuvent être mis en cause en permanence.

Enfin, nous vous avons fait part qu'à notre avis, certaines décisions prises par Emmanuel Macron depuis sont début de mandat (ex : intervention en Syrie, traité d'Aix-La-Chapelle avec partage éventuel de notre siège au Conseil de sécurité de l'ONU, nécessiteraient une explication devant une instance constituée à cet effet.

Pour ce faire, votre signature associée à celles d'un dixième des députées minimum serait souhaitable. Elle montrerait de votre part, une prise en compte des inquiétudes des français. En notre qualité de citoyens de votre circonscription, nous souhaiterions que vous y réfléchissiez à nouveau et en toute indépendance. Cette procédure faisant bien partie de vos prérogatives décrite au sein de l'article 68 de la constitution a, de mémoire, été activée en 2001 par M. Montebourg et avait recueilli une trentaine de signature. En 2016 à nouveau et à l'initiative de Christian Jacob, elle avait rassemblé 79 signatures dont celle d'Edouard Philippe.

Vous remerciant encore pour cette entrevue,

[Texte des messages précédents masqué]



Confirmation de demande de prise de RDV

À : "[\[redacted\]](#)" <[\[redacted\]](#)> @clb-an.fr>

21 janvier 2019 à 13:13

Monsieur,

Vous avez fait parvenir un mail à Madame Audrey Dufeu-Schubert relatif à notre échange de vendredi 18 janvier 2019 .

Je tiens à vous informer qu'elle a bien pris connaissance de son contenu.

Avec nos remerciements.

Bien cordialement

[\[redacted\]](#)
Délégée Parlementaire à la Santé
D'Audrey Dufeu Schubert
8^{ème} circonscription de Saint Nazaire
[\[redacted\]](#)

De : Audrey Dufeu Schubert
Envoyé : lundi 21 janvier 2019 10:38
À : [\[redacted\]](#)
Objet : TR: Confirmation de demande de prise de RDV

De : [\[redacted\]](#) >
Envoyé : lundi 21 janvier 2019 10:31

[Texte des messages précédents masqué]

[Texte des messages précédents masqué]

[Texte des messages précédents masqué]